EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 06/10/2025 Reçu en préfecture le 06/10/2025 Publié le 07/10/2025

ID: 089-200039642-20250924-86_2025_1-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT **D'AVALLON**

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Nombre de conseillers :

En exercice: 75 Présents: 49 Absent(s): 26 Pouvoir(s): 7 Votants: 56

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Monsieur Régis LHOMME.

Etaient présents : Ancy-Le-Franc : M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques Ancy-Le-Libre: Mme HUGEROT Maryvonne, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Bernouil: M. FOURNILLON Dominique, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Cry: M. DE PINHO José, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, Fulvy: M. HERBERT Robert, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. MENARD José, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Pimelles: M. RETIF Adrien, Ravières: M. FOREY Vincent, M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, SAMBOURG: M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Bas: M. VARAILLES Dominique, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Stigny: M. DE DEMO Paul, Tanlay: M. DELPRAT Eric, Mme YVOIS Caroline, M. ROY Yohan, *Thorey*: M. NICOLLE Régis, *Tissey*: M. SABOURIN Sébastien, *Tonnerre*: M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, M. FICHOT Jean-François, M. LENOIR Pascal, Mme ORGEL Emilie, Mme PRIEUR Chantal, Mme TOULON Sylviane, *Trichey*: Mme GRIFFON Delphine, *Vézannes*: M. LHOMME Régis, *Vézinnes*: M. PACAULT Philippe, *Villiers-Les-Hauts*: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: M. PICQ Christian, Yrouerre: M. ZANIN Alain

Excusés ayant donné pouvoir :

Aisy-sur-Armançon: M. MURAT Olivier (a donné pouvoir à M. DE PINHO José), Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne (a donné pouvoir à M. SABOURIN Sébastien), Quincerot : M. BETHOUART Serge (a donné pouvoir à Mme GRIFFON Delphine), Serrigny: Mme THOMAS Nadine (a donné pouvoir à M. PROT Dominique), Tonnerre: Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à M. FICHOT Jean-François), M. GERTNER Philippe (a donné pouvoir à Mme TOULON Sylviane), Mme DUFIT Sophie (a donné pouvoir à M. LENOIR Pascal)

Absents excusés: Argentenay: M. TRONEL Michel, Baon: M. CHARREAU Philippe, Cheney: M. CALONNE Marc, Dannemoine: M. KLOETZLEN Éric, Flogny-La-Chapelle: Mme DRUJON Nathalie, M. DEPUYDT Claude, Gigny: M. TOBIET Michel, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Tonnerre: M. LETRILLARD Laurent, Villon: Mme CHAMPAGNE-MANTEU

Délibération n° 86-2025

Absents non excusés: Epineuil: Mme JOUVEY Maryline, Gland: Mme CAMUS NEYENS Sandrine Lézinnes: M. DUTOIT Franck Saint-Martin sur Armançon: M. LEMAIRE Benjamin Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique, Mme ELBACHIR Nicole, M. HAMAM Nabil, M. MANUEL Lucas, Tronchoy: M. PATEY Jean-Marie

Secrétaire de séance : M. BERCIER Jacques Date de convocation : mercredi 17 septembre 2025

Objet: AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Application du Droit des Sols

Fonds Façade Monsieur Pascal PELLETIER

Vu la délibération n° 86-2017 en date du 7 septembre 2017 instaurant un dispositif de soutien à l'investissement type « Fonds Façades » par la communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne;

Vu le règlement d'intervention « soutien communautaire en complément des fonds façades communaux et dispositifs assimilés » approuvé le 7 septembre 2017 et renouvelé le 2 avril

Vu la délibération n° 106-2021 en date du 25 novembre 2021 modifiant le règlement d'intervention « soutien communautaire en complément des fonds façades communaux et dispositifs assimilés »;

Vu la délibération n° 2023/132 en date du 5 juillet 2023 de la commune de Tonnerre accordant une subvention de 4 402,00 €;

Considérant la demande de subvention reçue le 29 juillet 2025 pour au titre du fonds façades p

Considérant que les travaux de rénovation sur ledit immeuble sont conformes au règlement d'intervention;

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le

07/10/2025

ID: 089-200039642-20250924-86_2025_1-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	56	pour
		contre
		abstention

Le plan de financement est le suivant :

<u>Dépenses</u>:

- Coût total HT des travaux retenus : 12 575,88 €

Recettes:

Subvention accordée par la commune de Tonnerre : 4 402,00 €
Subvention accordée par la CCLTB : 1 886,38 €

(*15 % du montant HT des travaux, la subvention étant plafonnée à 2000 € ou 200 % de l'aide communale si son montant est inférieur à 1000 euros).

APPROUVE l'attribution de la subvention d'un montant de 1 886,38 € à Monsieur Pascal PELLETIER ;

AUTORISE Monsieur le président à faire procéder au versement de cette subvention.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. Pour copie conforme.

Le président, Régis LHOMME.

WITTE DE COM

La secrétaire de séance M BERCIER Jacques

Le président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).